



Coordinadora Estatal por la Defensa del Sistema Público de Pensiones



<https://www.facebook.com/COESPE>



https://twitter.com/pensionazo_no



Email: coordinadoraestatalpensiones@gmail.com



DROITS SOCIAUX ET CRISE

Sincères salutations, chers collègues participant au 2e Congrès mondial de la FMS, de la même manière que les collègues qui vous ont élus en tant que délégués et qui attendent avec impatience les informations du Congrès dans leurs pays respectifs.

L'épidémie de crise financière et économique de 2008 a contribué à rendre visibles certaines contradictions les plus aiguës qui apparaissent dans le discours sur les droits sociaux. D'une part, ces droits sont généralement présentés comme des instruments visant à satisfaire les besoins fondamentaux des individus et des groupes, à commencer par ceux qui se trouvent dans une situation de plus grande vulnérabilité du point de vue économique. Ainsi, ils ont tendance à apparaître comme les droits par excellence des plus faibles et des plus vulnérables à la loi dominante du plus fort. Dans le même temps, cependant, il existe un large consensus autour de l'idée que les droits sociaux sont des droits proclamés, parfois même généreusement, dans des textes juridiques, mais que leur réalisation n'est pas ou pratiquement garantie. La contradiction entre les droits existants, reconnus sur le papier, et les droits effectifs, concrétisés, justifie une brève réflexion sur les «ennemis» des droits sociaux.

La notion même «d'ennemi» comporte en fait une charge émotionnelle forte pouvant conduire à des malentendus. Cependant, il a un avantage évident: rappelez-vous que l'expansion des droits, loin d'être un phénomène évolutif ou linéaire, suppose nécessairement l'idée de conflit. Et c'est que la garantie d'un droit vient souvent accompagnée de la limitation ou de l'élimination des privilèges. Il en est ainsi, bien entendu, en ce qui concerne les droits sociaux, il s'agit simplement de défendre une conception sociale, égalitaire ou simplement démocratique de tous les droits de l'homme.

Essayer de garantir les droits des plus vulnérables aux plus forts ou aux plus puissants suppose, en effet, de prendre en compte une dimension conflictuelle des relations sociales dans lesquelles les tentatives de répartition du pouvoir impliquent une résistance. C'est précisément dans cette perspective que l'on peut parler d'ennemis des droits, sous le prétexte de se rappeler que l'égalité de garantie de certains droits n'est pas toujours un jeu à somme nulle. Et, comme nous venons, vous pouvez exiger le retrait des obstacles matériels et symboliques liés à des privilèges donnés spontanément et sont conquis avec l'assentiment de ceux qui exercent le pouvoir politique.

Aux fins de cette intervention pourrait signaler trois grands « ennemis » ou « opposants » à la généralisation des droits sociaux en matière de droits particuliers et humaines en général: **1)** la perception des droits sociaux comme des droits différents, et dernier instance subordonnée, à d'autres droits considérés comme pertinents et même fondamentaux; **2)** la subordination des droits sociaux et autres droits fondamentaux à une conception tendancieuse de certains droits patrimoniaux tels que le droit de propriété privée ou la liberté d'entreprise; **3)** la subordination des droits sociaux et d'autres droits fondamentaux à une conception tendancieuse de certains droits découlant de la représentation politique ou de l'exercice du pouvoir institutionnel.

La thèse de la distinction catégorique entre droits sociaux et droits fondamentaux est souvent présentée de diverses manières. En tant que contraste entre les droits sociaux et les droits individuels, entre les droits à l'égalité et les droits de la liberté et même en tant que contraste entre les droits et les droits de non-prestation. Le corollaire de toutes ces paires opposées est la distinction, plus ou moins catégorique, entre les droits non justiciables -Droits et directement applicables social- à courtiser-le véritable « fondamentale ». C'est pourquoi La « Marea Pensionista » propose que les retraites fassent partie des droits de la constitution. Les droits sociaux ne peuvent pas être des droits à contenu indéterminé qui empêchent l'identification correcte des obligations qui en découlent, tandis que les droits civils et politiques sont dotés d'un noyau sans équivoque à partir duquel un contenu est facilement extrait.

Les droits sociaux, en raison de leur nature même, de leur structure interne, sont difficiles à poursuivre devant les tribunaux; d'autre part, les droits politiques et civils, car leur force exécutoire devant les tribunaux ordinaires est en elle-même, sans nécessiter de développement législatif ultérieur. Cette considération implique de confier la protection des droits sociaux à des majorités politiques, ce qui leur donne une marge illimitée pour leur protection ou non.

Et nous nous demandons quoi faire face à ce manque de définition dans l'évaluation des droits? Car la réponse doit être énergique et soutenir l'analyse de la population dans l'heure des élections lors du dépôt de notre vote aux urnes: exiger l'interdépendance et l'indivisibilité de tous les droits civils, politiques, sociaux, culturels et environnementaux! Parce que tous les droits sont liés à la protection de valeurs similaires. En d'autres termes: le vrai conflit ne repose pas sur l'existence des droits de la liberté et l'égalité, voire des conceptions égalitaires et inclusives des droits et des conceptions inégalitaires et à l'exclusion. En tous les cas, ces conflits entre les droits sont cycliques, Il convient de distinguer les conflits structurels faibles et les autres conflits structurels forts qui surviennent souvent dans les sociétés capitalistes. L'un de ces conflits ou tensions structurelles soulève précisément la généralisation des droits civils, politiques et sociaux et la tendance des droits de propriété privée et la libre entreprise à mettre en place que les droits absolus. Et les droits de propriété privée en effet, la liberté des entreprises ne sont pas, en particulier dans les sociétés capitalistes actuelles, des droits «individuels» ou «civils». Ils sont plutôt des droits économiques, exercées par certains sujets avec une position particulière sur le marché (comme les grands propriétaires fonciers, les grandes entreprises ou les grandes entreprises) et certains objets (les principaux instruments de production et d'échange) ont tendance à être configuré comme droits absolus et par conséquent des privilèges véritables privés. Cette ou des pouvoirs tendance des droits

économiques à mettre en place que les pouvoirs privés les rend la tentative des «ennemis de d'ouvrir une généralisation des droits sociaux. En réalité, cela en fait un obstacle à la généralisation de tous les droits de l'homme, qu'ils soient sociaux, civils ou politiques. Et avant eux, nous soutenons le redécoupage des services de base et d'autres contrats de services sans sous-traitance s'ils se fient aux agences publiques. Cette a été la véritable confrontation conceptuelle de la soi-disant crise de 2008 qui éloignons avec elle les pouvoirs et leurs sbires politiques qui servent à perpétuer leurs privilèges au détriment des principes les plus fondamentaux de l'égalité et solidarité.

À Catalogne et de l'Espagne se sont battus trois clairement accepté par tous les objectifs: **1.** L'immédiateté: ne perdez pas le pouvoir d'achat de nos pensions, **2.** la réalisation des pensions décentes qui permettent à notre vieillesse fait partie intégrante du projet démocratique dans le pays et le **3.** mai la Constitution espagnole recueillir droit de la partition du système public de retraite et d'allouer des ressources suffisantes pour l'entretien dans le budget de l'Etat. Depuis les premières braises de l'indignation, nous sommes allés au feu de joie devant plus de 250 assemblées citoyennes, regroupées au sein du "Coordinateur d'Etat en défense des retraites publiques" qui revendique cette vie digne pour les retraités d'aujourd'hui et de demain. Vous entendez le chant des oiseaux en faveur, mais aussi des nouvelles inquiétantes. En tout état de cause, le pire des dangers, tels que l'indifférence, a été surmonté. Soutien des retraités et retraités d'autres pays européens doit être le coup à la dérive néolibérale est due et mis en place une véritable démocratie sociale, la rue est l'endroit idéal pour venir au pouvoir que nous avons pas le pouvoir, que nous avons la la foi dans nos convictions, de la solidarité avec nos pairs et la ferme intention d'inverser cette situation d'injustice qui prévaut privilèges d'une minorité qui prend des siècles défendant cape et d'épée le principe le plus important et républicain: cette lutte sont appelés égalité. A syndicats de classe qui cherchent constamment à inverser les droits absolus du capitalisme et de promouvoir leurs positions et demandes dans les usines, les ateliers, sur le terrain, etc. un système qui donne la dignité et le bonheur à la classe ouvrière. Dans cet effort, la **Marée Retraité de la Catalogne** coalescence avec plus de 250 assemblées dans toute l'Espagne a formé le coordonnateur État pour la défense des retraites publiques, il a vu le jour. De l'Espagne une étreinte fraternelle à tous les participants à ce congrès.

VIVE LA CLASSE OUVRIÈRE

Marea Pensionista de Catalunya

Prudenci Vidal Marcos